

**AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE DE L'YONNE**

**Recrutement des Personnels**

**Délibération n° CA-2016-08**



Date de convocation : 09 mars 2016

Sous la présidence de Monsieur André VILLIERS, Président de l'Agence Technique Départementale de l'Yonne.

**- Collège des Conseillers Départementaux**

Présents :

- M. André VILLIERS, Président de l'A.T.D. 89
- M. Christophe BONNEFOND, Conseiller Départemental d'Auxerre 3
- Mme Michèle CROUZET, Conseillère Départementale de Thorigny sur Oreuse
- Mme Marie EVRARD, Conseillère Départementale de Migennes
- Mme Elisabeth FRASSETO, Conseillère Départementale de Villeneuve sur Yonne
- Mme Anne JÉRUSALEM, Conseillère Départementale du Tonnerrois
- M. William LEMAIRE, Conseiller Départemental de Charny
- Mme Françoise ROURE, Conseillère Départementale de Joigny
- M. Gérard ANDRÉ, Conseiller Départemental de Saint Florentin
- Mme Isabelle JOAQUINA, Conseillère Départementale d'Auxerre 3

Excusés :

- M. Jean-Baptiste LEMOYNE, Conseiller Départemental du Gâtinais en Bourgogne
- Mme Marie-Laure CAPITAIN, Conseillère Départementale de Saint Florentin
- Mme Malika OUNES, Conseillère Départementale d'Auxerre 2
- M. Yves VECTEN, Conseiller Départemental de Vincelles

**- Collège des Communes et Etablissement Publics de Coopération Intercommunale**

Présents :

- M. Dominique BOURREAU, Maire de Villeneuve la Guyard
- Mme Josiane BOUTIN, Maire de Chamoux
- Mme Dominique CHAPPUIT, Maire de Rosoy
- Mme Marie-Claude GARNAULT, Maire de Vaudeurs
- M. Roger PRIGNOT, Maire de Pourrain
- M. Gilles SACKPEY, Maire d'Etivey
- M. Jean CONSEIL, Représentant la Commune de Valravillon

Excusés :

- M. Michel COURTOIS, Maire de Charny Orée de Puisaye
- M. Jean-Claude LEMAIRE, Représentant la Communauté de Commune du Serein
- M. Philippe Gérard QUIRIN, Maire de Mailly le Château
- M. Gilles ABRY, Maire de Leugny
- Mme Jeannine JOUBLIN, Maire de Mailly la Ville
- M. Pierre MARREC, Maire de Saint Agnan

Vu la délibération n° CA-2015-07 par laquelle le Conseil d'Administration crée le tableau des emplois,

Vu la délibération n° CA-2016-07 par laquelle le Conseil d'Administration a modifié le tableau des emplois,

Vu les articles 14 et 15 des statuts,

Afin d'assurer le fonctionnement de l'Agence Départementale et répondre aux demandes d'assistance des adhérents, l'équipe de l'Agence qui se compose de 11 équivalents temps plein doit être complétée et renforcée par le recrutement de deux agents : un Conducteur d'Opérations et un Dessinateur.

Le Conseil Départemental dispose de personnels qualifiés et dont le profil est en adéquation avec ces besoins qui pourraient être mis à disposition de l'Agence Départementale.

Le Président demande au Conseil d'Administration de délibérer pour organiser le recrutement d'un Conducteur d'Opérations et d'un Dessinateur et pour que les démarches nécessaires soient engagées auprès du Conseil Départemental pour les mises à disposition. Si ces mises à disposition ne pouvaient être réalisées, il serait procédé par recrutement direct par l'Agence.

**Le Conseil d'Administration**  
**autorise le recrutement d'un Conducteur d'Opérations et d'un Dessinateur pour une prise de poste au début du second semestre 2016.**

**Le Conseil d'Administration**  
**autorise le Président à signer les conventions de mise à disposition nécessaires avec le Conseil Départemental ou si besoin à recruter directement les personnels.**

**Le Conseil d'Administration**  
**décide que les sommes correspondantes à ces dépenses seront inscrites au budget 2016.**

**ADOPTÉ à l'unanimité des membres présents.**

Le Président  
de l'Agence Technique Départementale

*A. Villein*

- Transmis au représentant de l'Etat le :.....

# AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE ORGANIGRAMME

